

La Voix du Bourg

Retrouvez toute l'actu sur www.ville-samer.fr

Sommaire

■ 2 à 9

QUELQUES ÉVÉNEMENTS

Remise de chèque Octobre Rose
Concours de dessins de Noël
Ecole de Musique : Ste Cécile
Samuel Leroux
4 jours d'animation
Téléthon 2021

■ 10 à 15

ASSOCIATIONS

Fauteuil en action
Billard : concours interne
Dancing Stars
ACCO
Xtrem Riders
DNL Animation
Saméria
APVL
Pétanque

■ 16 & 17

TRAVAUX / ETAT CIVIL

Travaux - Anniversaire

■ 18 & 19

INFORMATIONS

Fermeture de la Caisse d'Impôts
Fleur Village Fleuri
Crédit Agricole
Nouveau à Samer :
centre esthétique
Population au 1^{er} janvier 2022
Michèle Tanguy : psychologue
Réglage GRDF Hosiřis
Infos CCDS

■ 20

Manifestations à venir
Agenda

 VILLE DE SAMER

LA VOIX DU BOURG
Bulletin édité par la Ville de Samer

Directeur de publication :
Claude Bailly

Rédaction et réalisation :
Carole Meklemberg - vdbsamer@orange.fr

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION
JANVIER 2022 - N° 50

Chères Samériennes, chers Samériens,

Pour la seconde année consécutive, il n'y a pas eu de cérémonie de vœux.

La crise sanitaire de la COVID 19 n'est pas derrière nous, les chiffres sont repartis à la hausse, et c'est une nouvelle vague qui touche désormais plus particulièrement les plus jeunes, fort heureusement sans trop de gravité, mais qui impacte fortement l'organisation de l'accueil des enfants dans nos écoles et centres de loisirs.

L'année 2022 s'inscrit dans un contexte où l'espoir et le renouveau devront être notre boussole.

Après les deux années de crise sanitaire, 2022 doit être un nouveau départ, espérons-le. Les samériens ont démontré leur engagement et leur esprit de solidarité.

J'adresse un chaleureux remerciement à vous, les dirigeants et les bénévoles qui œuvrent au sein des associations de notre commune, à nouveau impactées par la crise sanitaire en cette année 2022. Certaines associations ont pu reprendre tant bien que mal leurs activités, d'autres ont rencontré des difficultés pour organiser leurs manifestations. Votre engagement contribue chaque jour à notre qualité de vie et à notre plaisir de vivre ensemble. Parce que vous êtes des acteurs majeurs de notre ville, nous continuerons à travailler main dans la main. Un grand merci également aux agents de tous nos services publics qui ont dû et su s'adapter dans des conditions dégradées par la crise sanitaire pour répondre aux besoins des habitants.

J'ai une pensée pour toutes celles et ceux que la crise a durement frappé, et je profite de l'occasion pour remercier vivement tous les professionnels de santé, fortement sollicités.

Des remerciements également aux élus qui se sont investis sur les différents projets en ayant à l'esprit le meilleur pour leur commune. Il reste encore beaucoup de travail et nous mesurons l'exigence qui doit être la nôtre dans les réalisations à venir, dans ce que nous voulons pour Samer et ses habitants. Sachez pouvoir compter sur notre engagement sans faille.

Il est toujours aussi important de penser et d'agir ensemble, c'est pourquoi vos élus continueront de nourrir et de développer le pacte de confiance qui nous unit pour que notre ville soit attentive à chacun et respectueuse de tous. C'est pour cela que nous avons décidé, fin décembre, de construire un complexe sportif près du stade Jean Basilien pour coller au plus près de vos besoins

et réalités. Cet engagement conséquent va permettre de nombreuses réalisations et actions.

Nous ambitionnons également de pouvoir renouveler les services au plus près des habitants, comme la redynamisation de notre centre bourg, Samer n'échappe pas à la règle. Cette redynamisation se construira avec vous tous et c'est bien là l'un des principaux objectifs de notre projet "redynamisons notre centre bourg". Un projet, une ambition qui nous permettra de faire les choix en cohérence et en concertation avec les habitants : redynamiser notre centre bourg en travaillant sur les espaces, les voiries, prendre en compte les circulations au sein de la commune.

Au niveau des travaux communaux, on peut souligner l'achèvement d'un certain nombre de chantiers parmi lesquels : la réfection de certaines voiries communales, des piétonniers au jardin public, l'ouverture de la maison médicale près du supermarché Leclerc, des tableaux numériques interactifs installés dans les classes de l'école élémentaire Lucien Coustès, un éclairage public rénové sur la place Foch et la place de l'Abbaye, la rénovation du musée Cazin, dont la réouverture est attendue pour cet été.

Je n'oublie pas la fibre qui se déploie un peu partout sur la commune, de quoi conforter les habitants dans leurs pratiques professionnelles et personnelles.

A vous tous, chères Samériennes, chers Samériens, je vous souhaite une belle année 2022, pour celles et ceux qui vous sont proches, familles, amis. Je forme le vœu que nous retrouvions au plus vite une vie sociale normale nourrie de rencontres et d'échanges dont nous avons tant besoin.

Prenez bien soin de vous.

Claude Bailly





remise de chèque aux associations pour octobre rose

La manifestation au profit d'octobre rose qui a eu lieu à la Maison du Cheval du Boulonnais a permis de récolter la belle somme de 2950.80 euros.

La somme a été reversée équitablement entre l'association Etincelle de la Clinique Côte d'Opale et l'Hôpital Duchenne.

Encore un immense merci à tous pour cet élan de solidarité et de générosité et à l'année prochaine !

Source : VDB

concours de dessins de Noël

Les dessins réalisés par les enfants pour le concours de dessins de Noël ont été exposés dans le hall de la mairie jusque début Janvier 2022.

Ce sont au total 83 dessins réalisés par les enfants allant de la toute petite section au CM2, tous aussi magnifiques les uns que les autres.

Une très belle réussite pour une 1^{ère} !

Les débats pour départager les gagnants ont été tendus. Mais quoiqu'il en soit, il n'y a pas eu de perdant, tous les enfants ont été récompensés.

Les résultats du concours sont :

Toute petite section : Victoire Bouverne

Moyenne section : Candice Poivre

Grande section : Nathan Dumont

CP : Jade Leprêtre

CE1 : Clémence Bonne

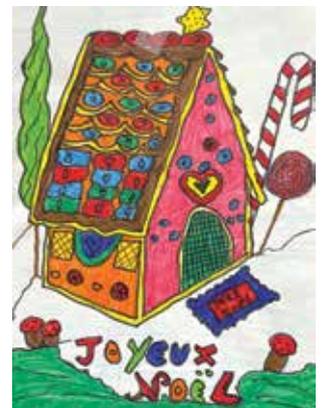
CM1 : Sacha Merlin

CE2 : Nina Merlin

CM2 : Clément Froment



CP : Jade Leprêtre



CM1 : Sacha Merlin



Toute petite section : Victoire Bouverne



Moyenne section :
Candice Poivre



CE1 : Clémence Bonne



CM2 : Clément Froment



Grande section : Nathan Dumont



CE2 : Nina Merlin

Source : VDB

sainte cécile : l'orchestre d'harmonie renoue avec la tradition

Après une année d'interruption, nos musiciens ont pu à nouveau honorer Cécile, leur Sainte Patronne, le 21 novembre dernier.

Et ils avaient grand plaisir à se produire devant un public venu en nombre pour les écouter. Il faut avouer que le dernier concert qu'ils avaient pu donner à Samer, c'était lors de la messe de Sainte Cécile 2019 ... Fichue Covid !

Alors, ce dimanche matin, personne ne s'est fait prier pour sortir du lit, et tout ce petit monde se retrouvait tôt à l'école de musique, pour partager le petit déjeuner offert par Monsieur le Maire et les Amis de la Musique.

Puis, direction l'Église Saint-Martin, pour la messe en musique, donnée conjointement par l'Orchestre d'Harmonie et la Chorale Paroissiale. L'Église avait d'ailleurs revêtu ses habits de fêtes, grâce à une jolie décoration réalisée par les bénévoles de la Paroisse.



Les 45 musiciens prennent alors possession du chœur, et entament "St. Florian Choral" en guise de musique d'entrée. S'en suivront un arrangement de la musique du film "Chariots de Feu" de Vangelis, "Canterbury Choral", le célèbre "Adagio" d'Albinoni, avant de terminer par un medley des musiques de la série "Games of Thrones", devant un public nombreux et conquis.



Tout ce petit monde prenait ensuite la direction du Monument aux Morts, afin que le Conseil Municipal, Monsieur le Maire en tête, dépose une gerbe en mémoire des musiciens disparus.

Retour ensuite à la mairie, devant l'orchestre interprétant deux morceaux, tranchant complètement avec le programme proposé lors de l'office religieux : Lady Gaga et Daft Punk !

Monsieur le Maire accueillait enfin tout ce petit monde en mairie, rejoint par le groupe de majorettes. Il remercia les

musiciens pour leur investissement et leur présence à chaque sollicitation de la commune.

Vint ensuite le moment de remettre les médailles (régionales, nationales ou gouvernementales) aux musiciens, en fonction de leur nombre d'années de présence, au service de la musique amateur :

- 5 ans : Noémie Pouillier et Louis Harlé
- 10 ans : Christophe Pouillier
- 15 ans : Nicolas Legrand
- 20 ans : Alexandre Petit
- 30 ans : Sébastien Pont
- 50 ans : Francis Wargnier

Deux bénévoles ont été également mis à l'honneur et décorés pour leurs années de services rendus au sein de l'association des Amis de la Musique : Yves

Crépin et Philippe Botte, respectivement pour 40 et 50 ans de bénévolat.

Tout le monde partageait ensuite le verre de l'amitié, avant de se retrouver à la salle de restauration pour le traditionnel banquet de la Sainte Cécile, offert aux musiciens et majorettes par les Amis de la Musique.

Que cela fait du bien de se retrouver et de pouvoir partager à nouveau la musique !

S. Pont

Source : Sébastien Pont

samuel leroux



Félicitations !

Bravo à Samuel Leroux. Coup double ! Victoire des 50 km de l'Open VTT Côte d'Opale et 2^{ème} titre de champion de France consécutif.

Beach Race European Championship
Dunkerque 2021
Champion d'Europe de VTT Beach Race.



retour sur 4 jours d'animations et événements



Merci aux élus, aux services administratifs et techniques, aux bénévoles du comité des fêtes, à l'Harmonie, au chœur d'enfants, aux Dancing Stars, à la Communauté de Communes pour la mise à disposition de la Maison du Cheval et à l'ensemble des personnes qui ont participé à la réussite de toutes ces manifestations.

Jeudi 16 décembre 2021 :

Distribution des 700 colis aux aînés après 2 jours de préparation à la salle polyvalente

**Jeudi 16 décembre 2021 :**

Visite du père Noël à la cantine de l'école élémentaire Lucien Coustès



et à la cantine de l'école maternelle Jean Moulin.





... à l'école Jean Moulin

Vendredi 17 décembre 2021 :

Visite du Père Noël en calèche dans les écoles de Samer et à l'IME.

Pour la deuxième année, le Père Noël a rendu visite aux enfants des écoles de Samer accompagné par ses chevaux Boulonnais et a distribué 700 chocolats.

Une animation financée par la commune de Samer, réalisée par les Calèches d'Amandine de la Maison du cheval Boulonnais.

Encore beaucoup d'émotions dans les yeux des petits et des grands ! Les enfants ont pu rappeler au vieil homme rouge de ne pas oublier de passer le 24 décembre...

Source photos : Laurence Lefebvre - Source texte : VDB



... à l'école Coustès



... à l'IME



... à l'école Saint-Wulmer



Le Père Noël accompagné de la Mère Noël

Samedi 18 décembre 2021 :
Concert d'Amir à la salle polyvalente



Dimanche 19 décembre 2021 : Concert à l'église



Dimanche 19 décembre 2021 : Résultats du concours de guénels 2021



Guénels non portables :

- 1^{er} Dumont Mathys
- 2^{ème} Delaire Candice
- 3^{ème} Sart Yoni

Guénels portables :

- 1^{er} Dumont Nathan
- 2^{ème} Leprêtre Jade
- 3^{ème} Noyelle Hugo



Dimanche 19 décembre 2021 : Marché de Noël

Une belle journée riche en animations.

Merci au Comité des fêtes de Samer, aux employés communaux, aux exposants, aux bénévoles, aux animateurs et aux près de 2000 visiteurs.



Source : Alain Louvet

a.f.m téléthon



La remise du chèque à l'IME

Jeudi 16 décembre dernier, l'IME de Samer a accueilli une sympathique équipe destinée à remettre les fonds collectés lors du Téléthon à l'AFM.

Cette cérémonie s'est déroulée en présence des élus, de Madame Poret, directrice, de Monsieur Globez, directeur général de l'APEI du Boulonnais, et de Madame Karine Fréart-Régnier, représentante de l'AFM Téléthon du secteur.

Jean-Michel Martel, adjoint aux sports et aux associations a eu le plaisir de remettre un chèque de **6956,13€**, fruits de toutes les actions menées avec l'aide des associations, des commerçants, des écoles de Samer.

On peut dire que malgré la crise sanitaire due au Covid-19, cette édition 2021 du téléthon à Samer aura été un grand élan de générosité.

Aux bénévoles des associations partenaires, aux commerçants partenaires, aux écoles, au collège : un immense MERCI pour votre participation au 35^{ème} Téléthon ! Merci de nous avoir apporté votre énergie pendant tout cette période !

Vous avez su innover pour proposer des animations adaptées à la situation sanitaire et ainsi contribuer à la réussite de ce Téléthon à Samer.

Si la générosité est bien présente sur notre territoire, c'est parce que vous allez la chercher pour porter le Téléthon avec sincérité et renforcer la solidarité.

Encore MERCI aux commerçants participants de Samer, au collège et aux différentes écoles pour leur participation à la vente de peluches, crayons, brioches, etc...

MERCI aux associations participantes : US Pétanque, Gym Samer, Club de billard, APVL, ALS Tir, badminton, Sam's Country, Xtrem'riders, Jujutsu, club de musculation, Comité des fêtes, et tout particulièrement à Chantal et Marceline pour leur disponibilité et leur aide précieuse.

Un grand merci à Messieurs Fabrice Duhamel, Eric Pochet, Jean-Pierre Coinon et Dominique Magnier pour le don de lots tels que : différentes décorations de Noël, objets décoratifs, tableaux.

Toute notre reconnaissance va également à la municipalité pour sa collaboration.

Source : VDB - Source photos : Jean-Michel Martel



Le badminton



Le juditsu



Xtrem Riders



L'APVL



Le billard



La muscu



Le tir



Gym Samer



La pétanque

fauteuil en action

Le jeudi 11 novembre dernier, vous avez été nombreux à arpenter les allées du marché des produits du terroir à la MAS du littoral organisé par l'association "fauteuil en action". Pour la première fois, le marché se déroula à l'extérieur, accompagné de 30 exposants, tout cela dans une atmosphère d'amitié et de chaleur humaine.

Un grand merci aux commerçants pour leur participation et aux entreprises pour les dons de lots. Grâce à vous, les bénéfices récoltés permettront d'offrir un cadeau de Noël à chaque résident, mais aussi d'organiser des manifestations pendant l'année.

Source : Maxime Marcourt



club de billard

Jeudi 30 décembre 2021 s'est tenu un concours interne entre membres du club de billard, à la salle de la Bernardière.

Un bon moyen de rassembler les joueurs en toute convivialité dans un bon esprit de camaraderie.

Monsieur Claude Baillieu a fait une très belle prestation, puisqu'il a terminé vainqueur du concours !

Bravo à tous les compétiteurs qui ont également reçu un lot.



Source texte : VDB
Source photos : Jean-Michel Martel



dancing_stars

A l'occasion du marché de Noël, coiffées de leur bonnet, les Dancing Stars ont montré leur savoir-faire au public.

Pour clôturer l'année 2021, elles se sont réunies autour d'un goûter pour savourer la galette des rois.

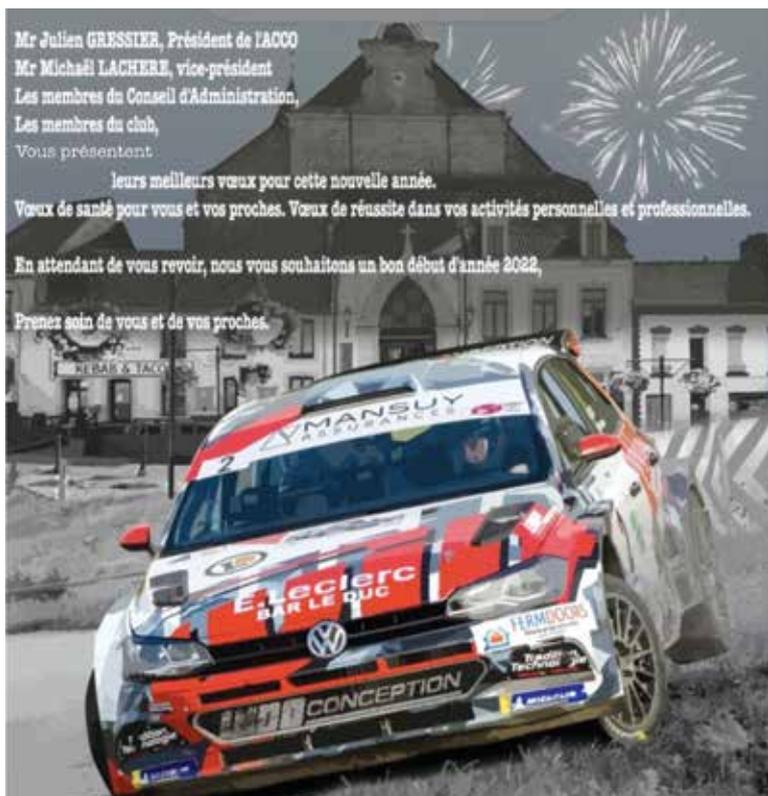
**Les
DANCING
STARS
vous
souhaitent
une bonne
et heureuse
année 2022.**



Source : Dancing Stars



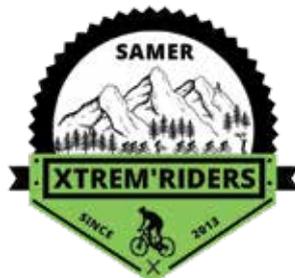
acco



Mr Julien GRESSIER, Président de l'ACCO
Mr Michaël LACHERIE, vice-président
Les membres du Conseil d'Administration,
Les membres du club,
Vous présentent
leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.
Vœux de santé pour vous et vos proches. Vœux de réussite dans vos activités personnelles et professionnelles.
En attendant de vous revoir, nous vous souhaitons un bon début d'année 2022,
Prenez soin de vous et de vos proches.

Source : ACCO

XTREM'RIDERS



L'équipe des Xtrem'Riders vous souhaite une bonne et heureuse année 2022.

Qu'elle vous apporte le bonheur, la santé et de belles randonnées VTT et pédestres.

Voici quelques dates de randonnées VTT, mais aussi pédestres que vous pouvez d'ores et déjà planifier dans vos agendas :

Xtrem Vaudringhen :	Dimanche 27 février 2022
Nocturne Samer :	Vendredi 8 avril 2022
Eco aventure Ecault :	Dimanche 22 mai 2022
Xtrem Rando Samer :	Dimanche 11 septembre 2022



Plus d'infos sur la page facebook :
Xtrem'riders vtt

Annonce :

Vous avez plus de 15 ans, vous êtes motivés, vous pratiquez le VTT ou souhaitez le pratiquer ? Vous trouverez certainement

votre place dans notre club convivial !

N'hésitez pas à venir nous rejoindre !

Plaisir et découverte garantis !

**Renseignements auprès
de Christian Hermann
au : 06 03 70 35 77 ou par
mail : gwenlouann@aol.com**



Source : Xtrem' Riders

dnl animation



Madame Monsieur,

En ce début d'année je voudrais, au nom de mon équipe, vous souhaiter mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2022.

Malgré une année difficile avec la COVID-19 pour le secteur de l'événementiel, nous avons participé à plusieurs événements organisés par les diverses associations de Samer comme, par exemple, le gala des Dancing Stars avec qui nous avons co-organisé notre première manifestation : la soirée "Just dance et karaoké" en octobre dernier, mais aussi la sonorisation et l'animation du marché de Noël 2021 avec nos mascottes Mickey et Minnie. Cela fut un grand succès.

N'hésitez pas à nous contacter en cas de besoin (sonorisation, mariage, anniversaire).

Nos réservations pour 2023 et 2024 sont d'ores et déjà ouvertes et il reste quelques places de disponibles.

Nos équipes seront ravies de vous aider !!

Suivez-nous sur Facebook : DNL ANIMATION

A bientôt,

Jérémy Trupin, Président de DNL Animation.

Source : Jérémy Trupin



sameria

BATTLE HIP HOP

Avec l'association SAMERIA, Marine Vigneron, éducatrice sportive diplômée, a motivé 2 de ses élèves à participer au Christmas battle au profit des restos du Cœur à Arras ; de nombreux danseurs de la région étaient présents.

Bravo à MARINE et à ses élèves Charlotte et Victor !

Dans cette démarche de transmission des valeurs de solidarité, de générosité (les danseurs ont offert des denrées alimentaires) et surtout en stimulant la confiance dans la passion de danser (un BATTLE est une compétition)...



Nous sommes très fiers de ces élèves ; Victor se qualifie dans le top 8 sur 36, et pour Charlotte top 8 également sur 41 équipes et sont allés jusqu'en huitième de final. Bravo à tous les deux !

Bravo et Merci Marine !



PORTES OUVERTES

En cette période plutôt morose, dans le contexte sanitaire actuel, PAULINE responsable de la section DANSE pour l'association SAMERIA, a souhaité un moment de convivialité et de partage entre les danseurs et leurs parents à l'approche des fêtes de NOEL. Une porte ouverte originale pendant laquelle les parents ont pu venir découvrir la séance mais y participer également ... Même quelques papas sont venus, preuve d'un moment de joie et de partage en toute simplicité ... On en redemande !



ZUMBA DE NOËL

Chloé, animatrice dans l'association Sameria a proposé un moment festif pour cette dernière séance avec une ZUMBA sur des musiques choisies par les enfants et celles de NOEL. Un bon moment pour annoncer ces vacances, les enfants étaient ravis.



SOIRÉE EN FAMILLE

L'association a souhaité clôturer cette année par 2 événements à vivre en famille ou pas...

Dans la convivialité et le partage, les participants (adhérents et extérieurs) ont pu découvrir le yoga puis vivre un moment plus festif, car la soirée s'est terminée par une séance de ZUMBA spéciale NOEL !!

Un moment idéal aussi pour remercier les bénévoles et salariés de l'association qui œuvrent pour les valeurs associatives.

Merci Pauline, Chloé, Florence pour l'ensemble de votre travail.



Source : Sameria

a.p.v.l LES PÊCHEURS DE LA VALLÉE DE LA LIANE EN ASSEMBLÉES GÉNÉRALES.

L'AAPPMA de Samer Les Pêcheurs de la Vallée de la Liane a tenu son assemblée générale ordinaire ainsi qu'une assemblée générale électorale le dimanche 28 novembre 2021 en mairie de Samer.

Près de 60 personnes étaient présentes à cette assemblée. Après le mot de bienvenue du président Philippe Lambert et les remerciements à la mairie de Samer représentée par Jean-Michel Martel et Luc Van Roekeghem, la parole fut donnée au secrétaire puis au trésorier et enfin au garde pour la lecture des bilans.

Le calendrier 2022 fut présenté ainsi que le prix des cartes pour la saison prochaine.

Le règlement 2022 commun aux AAPPMA du Boulonnais reste inchangé.

Les instances représentatives de la pêche en France devant être renouvelées à tous les niveaux, national, départemental et local, l'AAPPMA de Samer s'est pliée à l'exercice et a élu pour cinq ans son nouveau conseil d'administration.

Ont été élus au Conseil d'Administration :

Philippe Lambert ; Jean-Marie Lambert ; Albert Zapf ; Matthieu Cools ; Thierry Beausse ; Jérémy Debove ; Robert Dubois ; Lucie Gambart ; Stéphane Guyot ; David Jougleux ; Laurent Jougleux ; Clotaire Lambert ; Ghislain Merlin fils ; Jean-Michel Rétaux ; Denis Vasseur.

Christophe Gambart n'ayant pas recueilli un nombre de voix suffisant pour être élu.

Le nouveau bureau est donc composé de :

Lambert Philippe : Président
Lambert Clotaire : Vice-Président
Zapf Albert : Trésorier
Cools Matthieu : Trésorier adjoint
Beausse Thierry : Secrétaire
Gambart Lucie : Secrétaire adjointe

Jean-Marie Lambert ayant un poste de responsable de matériel.

Thierry Beausse secrétaire de l'association fut élu pour être candidat en qualité d'administrateur de la fédération de pêche du 62. Les élections fédérales se dérouleront en mars 2022.

Avant de passer au verre de l'amitié, les résultats du challenge Dominique Lambert furent proclamés.

Rappelons que ce challenge se dispute sur les 3 concours de l'année. En raison de la crise COVID, en 2021, il n'a été disputé que sur 2 concours. Seuls les adhérents présents à l'Assemblée Générale ont pu être récompensés.



CHALLENGE DOMINIQUE LAMBERT 2021

Le challenge Dominique Lambert 2021 a été remporté par Joël Butel avec 12 prises pour 3994 points, suivi de Stéphane Verdes avec 11 prises pour 3422 points, à la 3^{ème} place, on trouve Michel Duhem.



4^{ème} Merlin Ghislain fils
5^{ème} Debove Bruno
6^{ème} Lambert Clotaire
7^{ème} Lambert Franck
8^{ème} Duhem Remy
9^{ème} Lecomte Jérôme
10^{ème} Gambart Lucie

11^{ème} Dufour Denis
12^{ème} Verdes Dorian
13^{ème} Blaisel Michel
14^{ème} Cools Matthieu
15^{ème} Pruvost Hervé
16^{ème} Lambert Vincent

LOTO-QUINE DU TÉLÉTHON

Comme tous les ans, l'AAPPMA de Samer les Pêcheurs de la Vallée de la Liane a organisé son Loto-Quine du téléthon à la salle Polyvalente de Samer.

Il y a eu moins d'affluence par rapport aux années précédentes (+ ou - 150 personnes en moins).

Malgré cette très sensible baisse d'amateurs de loto, l'AAPPMA de Samer Les Pêcheurs de la Vallée de la Liane a tenu malgré tout à faire un don équivalent aux années précédentes.

La somme de 2000€ a été remise à Jean-Michel Martel adjoint à la mairie de Samer et représentant local du Téléthon.

Merci à Karine Fréart-Régnier représentante de l'AFM Téléthon pour sa présence.

Source : APVL



L'AAPPMA de Samer Les Pêcheurs de la Vallée de la Liane organise sa première brocante de la pêche samedi 12 février 2022 Salle de l'Abbaye à Samer.

Renseignements et inscriptions au 06-80-06-57-20

Association des Pêcheurs de la Vallée de la Liane

1ère Brocante de Pêche

Vous êtes pêcheur ou amateur de Pêche.
Vous disposez de matériel dont vous ne vous servez plus :

Canne, moulinet, bourriche, épuisette etc.

Venez-nous rejoindre à Samer

Samedi 12 février 2022

Salle des Fêtes place de l'Abbaye

De 9h00 à 17h00.

Ouvert à tous, emplacement gratuit.

N'hésitez pas, réservez votre

emplacement dès maintenant.

Du matériel à vendre? Si vous ne pouvez rester, une équipe pourra se charger de votre stand.

Restauration possible sur réservation.

Renseignements : 0680065720



US pétanque

L'assemblée générale de l'US Pétanque a eu lieu dimanche 14 Novembre en salle du conseil à la mairie, suivie de la remise des prix des challenges été et hiver.



Les 1^{ers} de chaque catégorie du challenge été sont :

1^{er} Homme : Grégory Delalleau

1^{ère} Femme : Graciela Bourrel

1^{er} Vétéran : Jean-Michel Martel

Les 1^{ers} de chaque catégorie du challenge hiver sont :

1^{er} Homme : Christian Baillet

1^{ère} Femme : Graciela Bourrel

1^{er} Vétéran : Jean-Michel Martel



Annie Baillieu, bénévole, s'est vue remettre une récompense pour son dévouement au sein du club. Merci Annie, pour ta grande disponibilité, merci de toujours donner sans compter. Tu es une perle rare !

Source photos : Jean-Michel Martel - Source article : VDB



Entretien des espaces verts



Finition de la liaison piétonne au jardin public



Liaison douce au niveau de la RD 901



Nouvelle autolaveuse



Passage piéton au niveau du passage à niveau, rue de Desvres

Travaux au musée



Commencement des travaux



La dalle est prête à être coulée

protégeons notre commune !

Depuis quelques temps, nous avons constaté des dépôts sauvages répétés d'ordures ménagères et d'encombrants sur la commune.

Les dépôts sauvages posent plusieurs problèmes :

- Nuisances olfactives,
- Dangers sanitaires,
- Et surtout des risques d'accident quand ils empiètent sur la voie publique.

Les dépôts sauvages sont interdits depuis la loi du 15 juillet 1975. Se débarrasser de ses déchets encombrants sur un trottoir, au coin d'un bois, ou dans une rivière est un comportement irresponsable, mais malheureusement encore trop fréquent. Ces cimetières sauvages de déchets polluent les sols, les eaux, l'air et dégradent les paysages.

Les habitants de Samer ont accès à la **déchetterie de la rue Bidet à Longfossé** pour y déposer tout ce qui devient inutile et encombrant, et également pour les déchets verts pendant la période de fermeture du point d'apport des déchets verts de la ville situé rue de Desvres, à proximité des Services techniques de la ville.

Nous informons que les auteurs de ces indécrottes s'exposent à des amendes allant de **135 à 1500 euros**. Ils doivent aussi savoir que le fait de déposer des déchets sur la voie publique est un facteur aggravant et que ces comportements inciviques sont inacceptables. Ce sont les services de la commune et donc les finances publiques qui sont mis à contribution. La propreté de l'environnement, comme de la commune est l'affaire de tous !

Si la très grande majorité de nos concitoyens en est consciente et agit dans ce sens, l'irresponsabilité de quelques-uns ne peut être acceptée. Faisons un effort pour protéger notre commune et notre planète.

Existe-il une amende pour abandon de déchets dans la rue ?

Oui. Il est interdit de jeter ou d'abandonner ses déchets dans la rue. De même, il est interdit de déposer ses déchets sans respecter les règles de collecte des déchets définies par la mairie (jour, horaires, tri). Dans les 2 cas, ne pas respecter l'interdiction est puni d'une amende. Déposer, abandonner, jeter ou déverser tout type de déchets sur la voie publique est puni d'une amende forfaitaire.

Si vous payez immédiatement ou dans les 45 jours suivant le constat d'infraction (ou l'envoi de l'avis d'infraction), l'amende est de 135 €. Si vous payez après ce délai de 45 jours, l'amende est de 375 €. Si vous ne payez pas l'amende forfaitaire ou si vous la contestez, le juge du tribunal de police est saisi.

Le juge pourra décider d'une amende de 750 € maximum (ou jusqu'à 1 500 €, avec confiscation du véhicule, si vous l'avez utilisé pour transporter les déchets).

À noter : Si vous laissez un conteneur ou un bac à ordures ménagères en permanence dans la rue, vous risquez une amende de 750 € maximum. Pour s'informer sur les règles de collecte, il faut contacter la mairie.

Source : VDB et Pascal Bally



anniversaire



Source : Christophe Douchain

80 ans de Philippe DESURMONT

note de la rédaction

Cela fait quelque temps que le journal "La Voix du Bourg", tel que vous le connaissez, ne s'est pas réorganisé.

Aujourd'hui c'est chose faite, avec cette édition de janvier 2022, qui se veut au plus proche de vous grâce à sa nouvelle maquette. Ce qui change, c'est le coup d'œil, un petit coup de frais sans changer d'ADN.

Toute l'équipe de "La Voix du Bourg" vous souhaite une **excellente année 2022**

Source : VDB

Depuis le 28 juillet 2020, le dispositif "paiement de proximité" permet à vos administrés de régler en numéraire les factures émises par votre collectivité, leurs amendes et leurs impôts en phase amiable de moins de 300€ chez les buralistes-partenaires agréés qui ont rejoint le dispositif.

En outre, depuis le printemps 2021, le circuit de dépôt et d'approvisionnement en espèces des régisseurs des collectivités locales a été modifié. La DGFIP a passé un marché national avec la Banque Postale qui les accueille désormais.

Par conséquent, à compter du 15/12/2021, le centre des finances publiques de DESVRES ne procédera plus aux opérations en espèces.

En revanche les encaissements par carte bancaire seront toujours possibles, aux horaires habituels d'ouverture.

Source : Mairie de Samer

Le bistrot St Gendulphe, Café-Tabac le Relais	route de Desvres, 62830 Wierre-au-Bois
Le Welcome	1, Place Léon Blum, 62240 Desvres
Le Chiquito	25, rue Roger Salengro, 62240 Desvres
La Civette	187, rue Nationale, 62200 Boulogne/Mer
Le Calumet	69, rue Thiers, 62200 Boulogne/Mer
Le Havane	92, rue Faidherbe, 62200 Boulogne/Mer
Le Vincennes	37, Grande Rue, 62200 Boulogne/Mer
Le Nemrod	111, rue de Bréquerecque, 62200 Boulogne/Mer
Le Flint	1, rue Flahaut, 62200 Boulogne/Mer
Le Balto	16, Boulevard Clocheville, 62200 Boulogne/Mer
Le Cordial	96, rue Victor Hugo, 62200 Boulogne/Mer
Le Campeones	38, rue de la Lampe, 62200 Boulogne/Mer
Le Saint Claude	127, Boulevard Daunou, 62200 Boulogne/Mer
Le Champenois	173, rue du Chemin Vert, 62200 Boulogne/Mer
Café de la Mairie	27, rue Port Neuve, 62200 Boulogne/Mer
Le Fontenoy	46, Place de la Résistance, 62200 Boulogne/Mer
Le Nil Bleu	20, rue du Chemin Vert, 62200 Boulogne/Mer
Le Beaupré	2, Place Ch. Damremont, 62200 Boulogne/Mer
Le Centaure	3, Place Louis le Senechal, 62250 Marquise
	8, rue A et G Parmentier, 62850 Licques

Nouveau à Samer !

Très prochainement
ouverture d'un centre de beauté :
L'INSTITUT B,
404, avenue Henri Mory !



Juliette et Marion Boitrel, deux sœurs natives de la commune ont décidé d'ouvrir leur premier centre de beauté à Samer. Spécialistes dans la prothésie ongulaire et dans la pose d'extensions de cils, elles vous proposeront également les épilations, le maquillage, la beauté des mains et des pieds. Vous y serez accueillis du lundi au vendredi de 9h30 à 18h30 et le samedi de 9h à 16h.

Pour les prises de rendez-vous, contacter le 07 70 42 51 06.

À bientôt dans un lieu d'exception,

Juliette et Marion

Source : Rebecca Châtillon

Voici les chiffres de population fournis par l'INSEE, en vigueur au 01/01/2022 :

- La population municipale : 4 666
- La population comptée à part : 147
- La population totale : 4813

Pour mémoire, au 01/01/2021 :

- La population municipale : 4 611
- La population comptée à part : 146
- La population totale : 4757

Source : Mairie de Samer

Diplôme de maintien de notre fleur dans le concours régional des villes et villages fleuris.



Source : Mairie de Samer



CRÉDIT AGRICOLE

Ouverture de votre agence de SAMER rénovée.
N'hésitez pas à venir la découvrir.
Au plaisir de vous rencontrer !

Source : Rebecca Châtillon

Michèle Tanguy, psychologue

Psychologue depuis 2008 dans la fonction publique hospitalière, j'ai travaillé pendant 13 ans en addictologie, ce qui m'a permis d'exercer auprès d'un public dont les problématiques sont très variées. J'ai choisi de m'installer en libéral afin de varier mon activité et d'exercer mon métier différemment, pour l'instant deux jours par semaines. Au cours de mon cursus universitaire et de mon parcours professionnel, j'ai continué à me former dans des domaines spécifiques pour pouvoir accompagner au mieux mes patients. J'ai ainsi obtenu en complément un Diplôme Universitaire de thérapies cognitives et comportementales, une spécialisation dans l'accompagnement du deuil et dans les addictions aux jeux de hasard et d'argent. J'ai également des compétences particulières dans les troubles du sommeil, les troubles anxieux, la dépression et dans les problématiques de stress et burn out, ainsi que dans la souffrance au travail avec une spécialisation en hypnose depuis plusieurs années.



Pour prendre un rendez-vous : 07.81.68.52.09

Par mail : michele.tanguy@gmail.com

ou directement sur mon site internet :

<https://psychologue.michele-tanguy.fr/>

278, Avenue Charles de Gaulle, 62830 SAMER

Source : Rebecca Châtillon



N° Cristal 09 69 36 35 34

La phase réglage va débiter !

En 2021, GRDF a procédé à l'inventaire de votre matériel au gaz. C'est maintenant autour des réglages. A partir du 10 janvier 2022, les réglages de vos installations vont débiter. Ce réglage est gratuit et obligatoire avant l'arrivée du gaz norvégien (dit gaz naturel de type H). La bascule en gaz H est prévue pour septembre 2022. Attention, Les logements qui n'auront pas été réglés d'ici là seront coupés pour des raisons de sécurité.

Vous allez recevoir un courrier, de la part de GRDF, concernant le réglage de vos appareils. Vous trouverez, le nom de la société intervenante HORISIS et la date de votre rendez-vous. Si cette date ne vous convient pas, vous pouvez la modifier en contactant le n° indiqué dans votre courrier.

Le réglage de votre installation prendra entre 30 et 90 minutes. Elle consiste :

- A changer, le cas échéant, le détendeur (cf. photo) situé dans le coffret gaz et à vérifier vos installations
- A régler certains appareils. Parfois, un changement de pièces est nécessaire. Les professionnels du gaz possèdent ces kits de pièces et sont eux aussi gratuits. Un autocollant vert "appareil réglé" sera apposé sur votre appareil à la fin de l'intervention. Même si votre appareil



dispose de l'autocollant bleu "appareil recensé", l'étape supplémentaire de réglage est obligatoire et un refus entraînera une coupure de gaz. Ne fermez donc pas votre porte aux professionnels du gaz mandatés par GRDF car ceux-ci

doivent intervenir une dernière fois dans votre logement. Pour ceux qui n'ont pas eu d'inventaire en 2021, rien de grave, un RDV inventaire / réglage pourra être programmé. Si aucun courrier n'a été reçu de la part de GRDF, merci de contacter le service client.

LES BONNES PRATIQUES – LES ÉLÉMENTS DE CONFIANCE :

- Le technicien, qui frappe à votre porte, doit s'identifier. C'est un professionnel du gaz (réglage des chaudières) et non un commercial.
- Il règle gratuitement vos appareils alimentés en gaz
- Il ne cherche pas à vendre des services, il ne vous demande pas votre facture de gaz, il ne vous fait rien payer

A REFUSER – CE N'EST PAS NORMAL DANS LE CADRE DE L'OPÉRATION CHANGEMENT DE GAZ :

- On vous facture une prestation
- On vous demande de voir votre facture gaz (ne communiquez en aucun cas votre n° PCE à 14 chiffres noté sur votre facture)

Vous souhaitez en savoir plus :

- Contactez le service Client GRDF : N° Cristal 09 69 36 35 34

Prix d'un appel local depuis un poste fixe. Du lundi au vendredi – de 8h à 17h



- Ou rendez-vous sur le site : grdf.fr/changementdegaz
- Ou rendez-vous dans votre mairie

Source: Mairie de Samer



INFOS INTERCOMMUNALES

Alinchnon, Bellebrune, Belle et Houlefort, Bournonville, Brunembert, Caryl, Colombert, Coursat, Crémarest, Desvres, Doudeauville, Halinghen, Hanneveux, Labres, La Vast Longfossé, Longueville, Lottinghen, Monnoville, Nabringhen, Quesques, Questreques, Saint Martin Choquel, Samer, Selles, Senlecques, Tingry, Verlinchnon, Viell Moutier, Wierre au Bois, Wirwignes.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE DESVRES-SAMER
41, rue des Potiers - DESVRES
Ouvert de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
03 21 92 07 20
www.cc-desvressamer.fr

Retrouvez les différents services sur facebook :
Communauté de Communes de Desvres-Samer
Office de Tourisme de Desvres-Samer
Centre Aquatique Natureo
Maison du Cheval Boulonnais
Maison Intercommunale pour Tous Desvres-Samer

LES SERVICES

Maison Intercommunale Pour Tous - France Services (Cyber Point, Point Info Jeunesse, Espace Emploi...)

2 adresses :
38, rue des Potiers - Desvres · 03 21 99 26 00
14, rue du Breuil - Samer · 03 91 21 37 79

Maison Intercommunale de l'Enfance et de la Famille (Multi-accueil Les P'tits Copains, RPE, Maison Soleil...)
Rue Claude - Desvres
03 21 99 60 00

Portage de repas à domicile
03 91 18 03 73 · 06 89 54 08 95

Centre Aquatique Natureo
52 bis rue de la Gare - Desvres
03 21 91 63 08 - natureo@cc-desvressamer.fr
www.natureo-ccds.fr

Office de tourisme
Desvres : 1, rue du Louvre
03 21 92 09 09 - ot@cc-desvressamer.fr
www.tourisme-desvressamer.fr

Multi-accueil La Maison de Jackie
Allée Jean Bardol - Samer
03 21 91 44 44

Multi-accueil Le Coin des Faons
30, rue Jean Moulin - Samer
03 21 32 79 38

Multi-accueil Les Petits Pas
Zone d'Activités Les Pichottes - Alinchnon
03 21 99 55 92

Relais Petite Enfance «Les artistes»
03 21 99 60 04 · 06 32 98 33 92

Déchetterie
11, rue du Rossignol - Longfossé
03 21 33 39 86

Maison du Cheval Boulonnais
1212, avenue Henri Mory - Samer
maisonducheval@cc-desvressamer.fr

Centre aquatique Natureo : 52 bis, rue de la Gare 62240 - Desvres
03 21 91 63 08 - natureo@cc-desvressamer.fr
www.natureo-ccds.fr



Niché dans un écrin naturel, entouré de verdure et à proximité immédiate d'un plan d'eau, au pied du Mont Pelé, le tout nouveau centre aquatique vous accueille dans un cadre rafraichissant qui met le bois et la nature à l'honneur.



TARIFS ESPACE AQUATIQUE

	Résidents*	Extérieurs
Entrée	4,50	5,50
Entrée réduite**	3,60	4,40
Enfants - de 3 ans	Gratuit	
Carte 10 entrées***	36,00	44,00
Carte 10 entrées réduites**	28,80	35,20

TARIFS BIEN-ÊTRE ET FITNESS

	Résidents	Extérieurs
Entrée bien-être et espace aquatique	12,00	14,00
Entrée fitness, bien-être et espace aquatique	14,00	16,00

* Sur présentation d'un justificatif de domicile (facture, quittance, carte grise...). Le tarif résident s'applique aux habitants des 31 communes de la CCDS.
** Sur présentation d'un justificatif (+ de 65 ans, - de 18 ans, étudiants, personne en recherche d'emploi, personne en situation de handicap et titulaire d'une carte d'invalidité)
*** valable 6 mois

RESTEZ INFORMÉS AVEC L'APPLICATION MOBILE INTRAMUROS

Infos pratiques, actualités, agenda, associations, commerces... sont désormais à portée de main des habitants grâce à l'application mobile IntraMuros. Plus de 1400 personnes se sont déjà abonnées à l'application.

La Communauté de Communes a adhéré à une application mobile mutualisée afin de faire bénéficier les 31 communes du territoire d'un outil de communication numérique à l'échelle de l'intercommunalité. Son coût est entièrement pris en charge par la CCDS.

« Notre choix s'est porté sur l'application « IntraMuros », une application citoyenne plébiscitée par plus de 2500 collectivités du pays. Chaque commune dispose de son propre accès à l'application et est libre de diffuser ses informations.

A ce jour, 28 communes ont souhaité adhérer gratuitement à cet outil », note le président Claude Prudhomme.



Téléchargez l'application IntraMuros pour suivre l'actualité de votre commune et plus largement du territoire.

Source: CCDS

**SOUS RÉSERVE DE L'ÉVOLUTION
DE LA SITUATION SANITAIRE**

février 2022

- 5 ➤ Loto-quine par le RC Samer à la salle des fêtes
- 12 ➤ 1^{ère} Brocante de la pêche par l'APVL à la salle des fêtes
- 13 ➤ Loto-quine par l'association Saint-Georges à la salle des fêtes

mars 2022

- 5 ➤ Loto-quine par le GIC du Maréchal Bleu à la salle des fêtes
- 5 & 6 ➤ Soirée familiale par le CSAC Jujutsu à la salle de restauration
- 5 ➤ Concert de l'école de musique à la salle polyvalente
- 6 ➤ Loto-quine par les Amis de la Musique à la salle polyvalente
- 12 ➤ Concours de belote par le RC Samer à la salle des fêtes
- 19 ➤ Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie
- 20 ➤ Thé dansant par Samer Danse de salon à la salle des fêtes

avril 2022

- 2 ➤ Portes ouvertes à la Maison Familiale et Rurale
- 2 ➤ Vente de roses bleues pour la journée mondiale de l'autisme
- 2 ➤ Loto-quine par le RC Samer à la salle des fêtes
- 9 ➤ Randonnée pédestre et VTT par les Xtrem Riders
- 10 ➤ Loto-quine par l'APVL à la salle polyvalente
- 16 ➤ Loto-quine par Un avenir pour Martin à la salle polyvalente
- 17 ➤ Brocante par Un avenir pour Martin à la salle polyvalente
- 18 ➤ Brocante par l'APVL au jardin public
- 25 ➤ Journée nationale des déportés

FRANK MICHAEL

27 Février 2022
16H00

35€
Places
assises
numérotées

SAMER
SALLE POLYVALENTE

Billetterie disponible en mairie de Samer,
Café de l'agriculture, Café de la mairie
et à l'espace culturel de Leclerc Outreau

Source : VDB

Boomerang

EN ACCORD AVEC LES BAUBAU PRODUCTIONS

LE 8 AVRIL 2022
20H30
SALLE POLYVALENTE SAMER

BOOMER

ISBACK

BILLETTERIE EN LIGNE SUR
WWW.MY.WEEZEVENT.COM/BOOMER-SAMER

CATÉGORIE 1 : 32€
CATÉGORIE 2 : 28€

VILLE DE SAMER

Source : VDB